

CLINIQUE SAINT PIERRE OTTIGNIES

A la bonne attention de Monsieur RIGOT

Avenue Reine Fabiola, 9

B-1340 OTTIGNIES

N/Réf. : 20030069_22-AILE 400/EFE

Bruxelles, le 14 Mai 2020

Objet : LISTE DES INSTALLATIONS DE SECURITE SELON LE NOUVEL RGIE, DES ETAGES R-1 ET RdC DE L'AILE 400 DE LA CLINIQUE SAINT PIERRE A OTTIGNIES.

Monsieur RIGOT,

Il est à remarquer que suivant la désignation des facteurs d'influences externes, on distingue 2 niveaux possibles de danger dans un lieu :

- le danger d'incendie normal (caractérisés par les trois influences externes suivantes : BE1, CA1 et CB1)
- le danger d'incendie accru (caractérisés par les trois influences externes suivantes : BE2 ou BE3 ou CA2 ou CB2)

Il est à remarquer que les circuits raccordant la source d'alimentation des installations de sécurité au tableau de distribution principal sont considérés comme des circuits de sécurités.

Il est à remarquer que les consommateurs à sécurité positive ne font pas partie des installations de sécurité.

Il est à remarquer que le temps de maintien de la fonction des circuits de sécurité est garanti pour au moins 2 heures en cas d'incendie, suite l'AR de 1979 relatif aux hôpitaux.

Il est à remarquer que les mesures prises dans le cadre de l'analyse des risques des installations de sécurité ci-dessous sont indiqués dans le cahier spécial de charge et le tableau des asservissements prévu à cet effet.

Ces installations de sécurité figurent sur les plans des installations de sécurité.

Voici donc la liste des circuits de sécurité.

ELLYPS sa

Siège Social

Bld. du Souverain 360-Bte 5A - B-1160 BRUXELLES
Tél. +32.(0)2 343 83 00 Fax +32.(0)2 344 33 11

RPM Bruxelles TVA : BE 0439.504.822 FORTIS : 001-3982195-33

Siège d'Exploitation

Rue de la Pavée 5 bte 3 - B-5101 NAMUR (ERPENT)
Tél. +32.(0)81 20 06 61 Fax +32.(0)81 20 06 62

E-mail : info@ellyps.com www.ellyps.com

1 / 3

1. La détection d'incendie :

Alimentation : L'alimentation est double, par transformateur sur le réseau Normal et batteries situées dans la centrale incendie.

Dispositif de manœuvre : Le dispositif de manœuvre est placé dans un local RF qui garantit un maintien de la fonction de minimum 1h, et accessible seulement aux personnes BA4 et BA5.

Canalisations : Les canalisations des circuits de sécurité ne sont pas résistantes au feu car celles-ci sont surveillées par la centrale incendie et automatiquement signalées en cas de défaut. Elles sont placées dans des lieux présentant un danger d'incendie normal.

Circuits : Les circuits sont indépendants des autres circuits.

Temps de maintien : Le temps de maintien de la fonction des batteries est de 72 h, conformément à la norme NBN S21 100-1 de novembre 2015.

Prescriptions particulières : Les canalisations sont SA et SD.

2. L'alerte incendie :

Alimentation : L'alimentation est double, par transformateur sur le réseau Normal et par batteries situées dans la centrale incendie.

Dispositif de manœuvre : Le dispositif de manœuvre est placé dans un local RF, et accessible seulement aux personnes BA4 et BA5.

Canalisations : Les canalisations des circuits de sécurité sont résistantes au feu et placées dans des lieux présentant un danger d'incendie normal.

Circuits : Les circuits sont indépendants des autres circuits.

Temps de maintien : Le temps de maintien de la fonction est de 1h, conformément à la norme NBN S21 100-1 de novembre 2015.

Prescriptions particulières : Les canalisations sont RF, SA et SD.

3. L'alarme incendie :

Alimentation : L'alimentation est double, par transformateur sur le réseau Normal et par batteries situées dans la centrale incendie.

Dispositif de manœuvre : Le dispositif de manœuvre est placé dans un local RF, et accessible seulement aux personnes BA4 et BA5.

Canalisations : Les canalisations des circuits de sécurité sont résistantes au feu et placées dans des lieux présentant un danger d'incendie normal.

Circuits : Les circuits sont indépendants des autres circuits.

Temps de maintien : Le temps de maintien de la fonction est de 1h, conformément à la norme NBN S21 100-1 de novembre 2015.

Prescriptions particulières : Les canalisations sont RF, SA et SD.

4. Les asservissements incendie :

En cas de coupure, les asservissements sont actionnés.

Alimentation : L'alimentation est double, par transformateur sur le réseau Normal et par batteries sur le réseau No-Break.

Dispositif de manœuvre : Le dispositif de manœuvre est placé dans un local RF, et accessible seulement aux personnes BA4 et BA5.

Canalisations : Les canalisations ne sont pas résistantes au feu car celles-ci sont à sécurité positive et placées dans des lieux présentant un danger d'incendie normal.

Circuits : Les circuits sont indépendants des autres circuits.

Temps de maintien : Sans objet.

Prescriptions particulières : Les canalisations sont SA et SD.

ELLYPS sa

Siège Social

Bld. du Souverain 360-Bte 5A - B-1160 BRUXELLES
Tél. +32.(0)2 343 83 00 Fax +32.(0)2 344 33 11

RPM Bruxelles TVA : BE 0439.504.822 FORTIS : 001-3982195-33

Siège d'Exploitation

Rue de la Pavée 5 bte 3 - B-5101 NAMUR (ERPENT)
Tél. +32.(0)81 20 06 61 Fax +32.(0)81 20 06 62

E-mail : info@ellyps.com www.ellyps.com 2 / 3

5. Les éclairages de sécurité avec source de sécurité intégré :

Le service est équipé de blocs d'éclairage de sécurité autonome avec source de sécurité intégré.

Alimentation : L'alimentation est double, par transformateur sur le réseau Normal et par batteries intégrées dans l'armature de l'appareil.

Dispositif de manœuvre : Sans objet.

Canalisations : Les canalisations de signalisation ne sont pas résistantes au feu car celles-ci sont surveillées par la centrale des éclairages de sécurité et automatiquement signalées. Elles sont placées dans des lieux présentant un danger d'incendie normal.

Circuits : Les circuits sont indépendants des autres circuits.

Temps de maintien : Le temps de maintien de la fonction des éclairages de sécurité est de 1h, conformément à la norme NBN EN 1838.

Prescriptions particulières : Les canalisations sont SA et SD.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur RIGOT, nos salutations très distinguées.

Etienne Féret,
Responsable de Projets

